



## Prévention

Les 10 règles d'or :

3. Bien s'entourer :

L'encadrement médical et sportif d'un coureur, que ce soit un athlète de haut niveau ou un coureur occasionnel, doit être fait par un professionnel compétent, spécialisé et compréhensif. Pour ces raisons précises, le coureur ne doit jamais accepter des recommandations finales de professionnels non coureurs ou qui ne se spécialisent pas en blessures chez le coureur.

## Prévention

- Les 10 règles d'or :
  - 3. Bien s'entourer:

L'encadrement médical et sportif d'un coureur, que ce soit un athlète de haut niveau ou un coureur occasionnel, doit être fait par un **professionnel compétent, spécialisé et compréhensif**. Pour ces raisons précises, le coureur ne doit jamais accepter des recommandations finales de professionnels non coureurs ou qui ne se spécialisent pas en blessures chez le coureur.

## Prévention

- Les 10 règles d'or :
  - 4. Keep it Simple: